

LA LETTRE DE STELLA DUPONT

JUIN 2025

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

10 rue Félix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire

02 41 17 26 02

stella.dupont@assemblee-nationale.fr



ZOOM SUR... L'ACTUALITÉ DU MOIS



Avec Valérie LIOTON, ma suppléante, aux côtés de Bernard CAZENEUVE en février dernier à Angers

« J'ai choisi de me rapprocher de Bernard Cazeneuve, ancien Premier Ministre et grand homme d'Etat, qui porte un diagnostic et une vision clairs pour l'avenir de notre pays. »

Le contexte d'instabilité et de grand désordre politique que nous connaissons doit amener chacun, et les parlementaires en particulier, à réfléchir à la manière d'**être utile aujourd'hui et demain**. C'est dans cet esprit que je porte différentes propositions, en lien avec mon parti politique En Commun!, afin de contribuer à la préparation du budget 2026 : des économies sur les niches fiscales, par exemple ; des recettes, à l'image d'une contribution plus équitable des milliardaires, ou d'un contrat dépendance solidaire permettant de mieux financer les EHPAD ou le maintien à domicile. Je suis également engagé sur les projets de loi à l'ordre du jour, comme les lois sur les soins palliatifs et l'aide à mourir. Je fais aussi partie de ceux qui s'efforcent de limiter les reculs en matière de transition écologique.

En tant que femme politique de centre gauche, je reste attachée à **une gauche de gouvernement, responsable, européenne et réformiste**. Cela fait quelques temps

que je travaille aux côtés de Bernard Cazeneuve et j'ai cosigné une tribune à son initiative, que je vous partage. Nous appelons à "renouer" : **renouer avec les valeurs républicaines, avec l'éthique de responsabilité, avec une ambition collective pour la France, et avec une gauche capable de gouverner** pour transformer concrètement la vie des citoyens !

Pour lire cette tribune :

[Cliquez ici](#)

ZOOM SUR... LES RENCONTRES TERRAIN



VENDREDI 20 JUIN : Rencontre de terrain avec les agents de l'Office Français de Biodiversité (OFB)

J'ai pu échanger avec quatre agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) pour mieux comprendre leurs missions sur le terrain.

Sur les grèves de Loire, nous avons observé à la longue-vue la nidification des sternes, ces oiseaux protégés et richesse écologique de notre département.

Les agents nous ont également montré des indices de la présence du castor.

Dans le Maine-et-Loire, ce sont 16 inspecteurs de l'environnement et 1 secrétaire qui travaillent au quotidien pour :

- Faire respecter la réglementation environnementale (60% de leur temps est dédié à des missions de police)
- Suivre les populations d'espèces
- Sensibiliser les citoyens et les scolaires

- Participant aux instances locales (commissions de l'eau, réunions en préfecture, avec les fédérations de chasse ou de pêche...)
- Accompagner techniquement et financièrement des projets favorables à la biodiversité

Chacun des agents est spécialisé dans un domaine, ce qui permet une **approche de terrain fine et adaptée aux enjeux locaux**.

Je les remercie pour leur travail précieux et leur transmettre tout mon soutien et mes encouragements face à l'adversité dont fait l'objet l'OFB !

Plus d'informations :

[Cliquez ici](#)



JEUDI 19 JUIN : Inauguration de l'immeuble Métamorphose

J'étais présent à l'inauguration du projet Métamorphose, un ensemble architectural audacieux au cœur du quartier Saint-Serge, **lauréat du concours Imagine Angers** .

25 500 m² au service d'une **mixité d'usages** :

- 76 logements en coliving avec des espaces partagés
- 1 700 m² de coworking
- 15 000 m² de bureaux où s'installeront prochainement la CCI, ALDEV, le Courrier de l'Ouest, Scania France...
- Des commerces et lieux de loisirs : brasserie, salle de sport...
- Une serre pour l'événementiel
- Un passage public traversant de 70 mètres pour relier le quartier à la patinoire

Métamorphose est une **architecture originale et toute en courbure**, imaginée par Jean-Christophe Masson et portée par le groupe Giboire.

Plus d'informations :



SAMEDI 14 JUIN : Inauguration de l'Espace du Tilleul à Soulaines-sur-Aubance

Heureuse d'avoir participé à l'inauguration de l'Espace du Tilleul à Soulaines-sur-Aubance, un magnifique **projet de réhabilitation sur le site de l'ancienne école communale**.

Émue aussi d'avoir été aux côtés du maire, Robert Biagi, qui a **mis à l'honneur Monsieur Gérard Robin**, ancien adjoint et toujours actif en tant que correspondant de presse. Il est l'une des mémoires de la commune !

Ce lieu retrouve une nouvelle vie, mêlant **patrimoine, convivialité et vitalité rurale** : un nouvel espace d'accueil pour les marchés, événements associatifs et culturels. Avis aux Soulainois, il n'y a un plus qu'à !

Bravo à la commune pour cette initiative ambitieuse et à l'ensemble des partenaires pour leur soutien financier.



VENDREDI 13 JUIN : Zoom local à Saint-Aubin-de-Luigné, commune déléguée de Val-du-Layon

J'ai pu échanger avec les Maires, Sandrine Belleut et Sylvie Cady, ainsi que des élus de la commune sur la problématique de la **vitesse des motos sur la Route de la Corniche et à la Haie Longue**, le **besoin de travailleurs saisonniers**, le **logement**, le **transport** et autres perspectives de la municipalité.

Nous avons ensuite visité le **Domaine des Roseraies** repris par les 2 fils de la famille en 2018, vigneron en agriculture biologique. Depuis 4 générations, le savoir-faire familial se perpétue sur 15 hectares de vigne.

Puis j'ai échangé avec un agriculteur sur les lourdeurs administratives, les coûts de production, les subventions européennes de la PAC, la consommation des Français, le travail... Il élève des vaches laitières et des vaches allaitantes pour la viande.

Les visites se prolongent avec la **découverte de la brasserie la Florencière**, spécialisée dans la fabrication de bières artisanales. L'une des 12 micro-brasseries du Maine-et-Loire qui produit 20 hectolitres par semaine. Ce brasseur amateur m'a alertée sur les difficultés des anciens fonctionnaires à être accompagnés pour créer une entreprise, l'importance des taxes sur l'alcool en France et la pratique des contrôles administratifs.

Le zoom local s'est achevé au Viveco de la commune, commerce de proximité lancé en 2012, un **lieu central dans la vie du village**. Repris en 2021, le magasin n'est pas qu'un commerce alimentaire mais également un bar, tabac, boulangerie, relais colis, et assure également le rôle de **Point Poste**, service important dans le village.

Je remercie une nouvelle fois tous les élus présents tout au long de cette journée et toutes les personnes qui nous ont accueillis.



VENDREDI 13 JUIN : Inauguration du Village des Solutions de l'AFPA

j'ai participé à l'inauguration du **Village des Solutions de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes)** à Angers.

C'est un espace dédié aux partenariats visant à **accompagner celles et ceux qui cherchent à retrouver un chemin vers l'emploi**. Ce lieu permet un accompagnement global dans la formation, l'insertion professionnelle, la mobilité, le logement, l'aide sociale ou encore l'entrepreneuriat.

L'AFPA et le Village des Solutions démontrent que **l'ancien ne se limite pas à enseigner ou transmettre un métier mais aussi, parfois, à reconstruire une trajectoire**.

En bac professionnel en alternance, **Louis a retrouvé sa voie et est un exemple de l'efficacité de ces nouveaux dispositifs** comme il l'explique dans cet article de presse :

[Cliquez ici](#)



VENDREDI 13 JUIN : Assemblée générale de la Fédération nationale du porc (FNP)

J'étais présente à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale Porcine (FNP) qui s'est tenue à Angers.

Aux côtés des acteurs de la filière, j'ai pu assister à l'ouverture par François Valy, Président de la FNP, et Emmanuel Lachaize, président de la FDSEA de Maine-et-Loire. Cette rencontre a été l'occasion d'un **échange sur les grands enjeux que traverse aujourd'hui la filière porcine**.

Elisa Husson, de l'institut du porc (l'IFIP), a présenté une **analyse de la conjoncture porcine** : concurrence à l'importation, dynamique des marchés européens et internationaux, et incertitudes sanitaires toujours bien présentes. Les débats ont également porté sur les perspectives à moyen terme, notamment des capacités de production françaises.

Dans un contexte où **la souveraineté alimentaire et le soutien à nos éleveurs sont des priorités, il est essentiel de continuer à accompagner cette filière**.



VENDREDI 6 JUIN : Zoom local aux Ponts-de-Cé

Lors de ce zoom local aux Ponts-de-Cé, aux côtés de ma suppléante, Valérie Lioton, j'ai **échangé avec le Maire et les élus** sur l'agrandissement et la réhabilitation de l'EHPAD, les travaux de géothermie et les différents projets de la commune.

Nous sommes ensuite passés sur le terrain en friche de l' **ancienne Fonderie de l'Authion** pour évoquer le devenir du terrain.

Nous avons visité le **PAVé (lieu d'accueil de nombreuses compagnies et artistes)** . L'occasion d'aborder les difficultés du monde de la culture face aux baisses des financements publics.

Nous avons rencontré les Cycles Cesbron pour évoquer le **projet d'agrandissement de leur commerce, et les projets de la zone économique du Moulin-Marcille**.

J'ai ensuite visité **la Pala, un complexe sportif** avec restaurant bistrot italien qui propose du padel et du golf indoor.

Je remercie une nouvelle fois les élus et acteurs rencontrés pour leur accueil.



JEUDI 5 JUIN : Assemblée générale de la fédération départementale de l'ADMR49

J'ai participé à l' **Assemblée générale de la fédération départementale de l'ADMR** (Aide à domicile en milieu rural) de Maine-et-Loire, pilotée par sa présidente, Christine Poché.

Ce fut l'occasion de revenir sur la **restructuration opérée** en 2024-2025, avec le passage de 50 à 31 associations, **sans perte de proximité grâce à la réorganisation et la définition de nouveaux secteurs géographiques**. Une convention est en cours de construction avec les responsables de secteur pour mieux définir leur rôle et celui des bénévoles.

Ce bilan annuel a également été marqué par le **contexte toujours très tendu du maintien à domicile**, tant en termes financiers qu'en termes de ressources humaines. Cela est l'une de mes préoccupation majeure.



LUNDI 2 JUIN : Visite du lycée de l'Hyrôme à Chemillé-en-Anjou

J'ai visité le lycée de l'Hyrôme à Chemillé-en-Anjou, un établissement à taille humaine qui accueille environ 150 élèves, dans un cadre propice à l'accompagnement individualisé et à la réussite.

Nous avons pu discuter des enjeux auxquels le lycée est confronté avec l'équipe de direction, les enseignants et le coordinateur du dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Après une visite des salles de cours, du restaurant pédagogique et de la cuisine d'application pour les formations en hôtellerie-restauration, j'ai également eu l'occasion de **rencontrer des élèves, délégués et élus du Conseil de la Vie Lycéenne**. Leurs retours sur la vie au lycée, leurs projets et leurs difficultés ont été très éclairants.

De nombreux sujets abordés : les contraintes liées aux transports scolaires, les difficultés à trouver des stages, le besoin d'un accompagnement renforcé pour les élèves à besoins particuliers...

Ces échanges confirment l'**importance de soutenir les établissements et leurs équipes**. Je continuerai à faire remonter ces réalités et être force de propositions auprès des autorités concernées.

Merci à toute l'équipe du lycée de l'Hyrôme pour son accueil et son engagement.

Plus d'informations :

[Cliquez-ici](#)

ZOOM SUR...



JEUDI 26 JUIN : Propositions législatives du groupe Union des Droites pour la République (UDR)

La journée d'examen des textes du groupe UDR à l'Assemblée nationale le prouve encore une fois : **pour l'extrême droite, tous nos problèmes tournent autour des étrangers.**

Aucun texte sur le pouvoir d'achat, la santé, l'école ou la transition écologique !

Voici ce qui était à l'ordre du jour :

- Dénoncer les accords franco-algériens.
- Préserver les ambitions politiques de Madame Marine Le Pen en forçant son éligibilité malgré sa condamnation pour détournement de plus de 4 millions d'euros d'argent public. Un texte qui va à l'encontre du principe, renforcé depuis plusieurs années, d'exemplarité des élus et auquel une majorité des Députés est attachée.
- Interdire les mariages des étrangers en situation irrégulière. J'ai rappelé en hémicycle qu'en France, toutes les personnes, qui n'obtiennent pas d'autorisation de séjourner dans notre pays, se voient délivrer une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Y compris des gens réguliers depuis des années intégrés et qui travaillent. Beaucoup de dysfonctionnements administratifs expliquent ces OQTF. **Arrêtons l'amalgame insupportable entre OQTF et délinquant !**

Retrouvez mon intervention :

[Cliquez ici](#)



MERCREDI 25 JUIN : Commission des Affaires Sociales

J'ai participé à l'audition de Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, ainsi qu'Amélie de Montchalin, Ministre des Comptes Publics, en Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale.

J'en ai profité pour **alerter les Ministres sur les difficultés budgétaires des hôpitaux et établissements médico-sociaux**, en particulier sur l'absence de compensation des revalorisations de salaires et de l'augmentation des taux de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL).

Ces décisions, prises par l'État et les parlementaires, doivent être compensées financièrement aux établissements concernés.

La Ministre m'a **confirmé le principe de cette compensation** et m'a indiqué vérifier que tous les établissements allaient bien recevoir les financements nécessaires.

Pour revoir mon intervention :

[Cliquez ici](#)



MERCREDI 18 JUIN : Réunion avec la Ministre des comptes publics

Avec les Députés du Collectif social-démocrate, nous avons reçu la ministre du Budget, Amélie de Montchalin, à l'Assemblée nationale.

Face à la **nécessité d'importantes économies budgétaires** dans le cadre du projet de loi de finances 2026, nous avons souhaité rencontrer le Ministre pour **discuter du cadre macro-économique de ce budget en préparation et pour connaître les premières mesures envisagées par le gouvernement** .

Le rétablissement de nos comptes publics est bien une priorité, et nous présenterons lors du prochain projet de loi de finances des **propositions sur le volet fiscal ainsi que des mesures d'économies** . Nous y travaillons activement.



MERCREDI 18 JUIN : Colloque sur l'immigration au travail

J'ai participé à la **présentation de l'étude de Terra Nova** menée par Hakim El Karoui et Juba Ihaddaden : « **Les travailleurs immigrés : avec ou sans eux ?** ».

Cette étude alimente une réflexion indispensable sur l'immigration de travail. En présence de Roland Lescure, Vice-Président de l'Assemblée nationale, et de Sandra Hoibian, Directrice générale du CREDOC, des **constats clairs ont été présentés** :

- Le rôle majeur des travailleurs immigrés dans des secteurs essentiels comme la santé, les services ou encore l'aide à la personne ;
- La nécessité de penser une immigration, structurée et pilotée, pour répondre à des besoins économiques, et ce sans déstabiliser les pays d'origine ;
- L'importance de garantir des conditions dignes d'accueil, de travail et d'intégration.

La table ronde qui a suivi avec Laurent Guillot, Directeur Général Emeis, Benoit Helt, Directeur Général de GSF Airport et le Docteur Véronique François Fasille, spécialiste en gériatrie, a illustré concrètement ces **enjeux de terrain**.

Les échanges avec la salle ont montré que **nous devons collectivement sortir des caricatures et porter un discours responsable, humain et réaliste sur l'immigration de travail**.



MERCREDI 4 JUIN : Groupe d'études sur la santé mentale

En tant que membre du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur la santé mentale, j'ai pu participer à l'**audition du professeur Frank Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale**.

Il nous a présenté les **différentes mesures prises autour de cette grande cause nationale**.

J'ai saisi cette occasion pour l'**alerter sur la situation très préoccupante des urgences et du parcours de soins psychiatriques en Maine-et-Loire**. J'ai souligné la **nécessité d'un soutien fort et urgent de l'État** compte tenu des situations de détresse graves et d'indignité qui nous sont remontées.

Le plan psychiatrie, annoncé par le gouvernement le 11 juin, s'articule autour de trois axes principaux : le repérage, les soins et la reconstruction. Ce plan est intéressant mais nécessite des **ressources financières et humaines à la hauteur des défis à relever**.

Je serai vigilant à ce point lors de l'examen du prochain budget de la Sécurité Sociale.

ZOOM SUR...

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juin 2025
N°542

**Solidarité fiscale entre ex-conjoints :
un an après, des avancées concrètes pour les victimes**

Un an après l'entrée en vigueur de la loi n° 2024-494 du 31 mai 2024 pour une justice patrimoniale au sein de la famille, la direction générale des Finances publiques (DGFiP) dresse un premier bilan très positif de la réforme du dispositif de décharge de solidarité de paiement entre ex-conjoints. Une réforme unanimement saluée, tant par les parlementaires que par les associations, pour sa mise en œuvre déterminée, humaine et fidèle à l'esprit du législateur.

Un nouveau droit permettant la prise en compte de la réalité des situations des ex-conjoints

Adoptée à l'unanimité, la réforme a modifié l'article 1691 bis du code général des Impôts (CGI) et introduit, à l'article L. 247 du Livre des procédures fiscales, une décharge gracieuse de responsabilité (DGR). Celle-ci permet désormais d'exonérer de mise en jeu de la solidarité fiscale des ex-conjoints dans des situations jusqu'ici exclues, comme les violences conjugales ou les dettes fiscales résultant d'activités de l'ex-conjoint auxquelles la personne séparée n'a ni participé ni tiré profit.

Un engagement fort de l'administration fiscale

La DGFiP a déployé les moyens nécessaires pour garantir l'effectivité du nouveau droit en diffusant une note de service en juillet 2024, en mettant à jour les supports d'information en ligne et en instruisant prioritairement les demandes d'exonération présentées à ce titre. Une implication saluée il y a quelques mois dans la presse par le collectif « Femmes divorcées victimes de la solidarité fiscale ».

1 an après l'adoption de la loi, les résultats sont significatifs :

- 484 demandes reçues, contre une moyenne annuelle de 250 à 300 auparavant ;
- 88 % des décisions ont conduit à une décharge, soit plus du double du taux constaté sous l'ancien régime (39 % en 2023) ;
- 96 M€ de dettes fiscales qui ne sont plus réclamées à l'ex-conjoint pour un montant demandé de 98,4 M€ soit 97,55 % de satisfaction.

VENDREDI 6 JUIN : Solidarité fiscale entre ex-conjoints

Le bilan de la loi que nous avons votée le 31 mai 2024 est positif. **Cette loi protège les femmes divorcées injustement poursuivies par l'administration fiscale pour des dettes contractées à leur insu par leurs ex-conjoints, quel que soit leur régime matrimonial.**

Avec d'autres collègues, nous avons travaillé avec ténacité pendant plusieurs années, par le biais d'amendements déposés sur les textes budgétaires et par la sensibilisation des différents Ministres. **Ce travail de longue haleine s'est concrétisé grâce à la proposition de loi de mon collègue Hubert Ott.**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes un an après l'adoption de la loi :

- 484 demandes reçues (contre une moyenne annuelle de 250 à 300 auparavant)
- 88 % des décisions ont conduit à une décharge (soit plus du double du taux constaté sous l'ancien régime)
- 96 millions € de dettes fiscales qui ne sont plus réclamées à l'ex-conjoint pour un montant demandé de 98,4 millions €
- 1,5 millions € remboursés à des personnes indûment prélevées depuis leur séparation.

Une victoire pour ces femmes qui, en plus des difficultés financières liées à la séparation, n'auront plus à payer pour des dettes qu'elles n'ont pas contractées !

Plus d'informations :

[Cliquez-ici](#)

1^{er}
juillet

MARDI 1er JUILLET : Ce qui change en juillet

- **Travail :**
 - de nouvelles obligations en matière de prévention pour l'employeur afin de protéger les salariés exposés aux risques de la chaleur
 - revalorisation des allocations chômage de 0,5 %
 - participation obligatoire de 750 € pour l'employeur pour les contrats d'apprentissage
- **Santé :**
 - La Sécurité sociale rembourse les verres qui freinent la myopie chez les enfants
 - Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics
- **Logement :**
 - Evolution du dispositif de l'éco-prêt à taux zéro
 - Ouverture des candidatures pour un logement auprès du Crous

Pour plus d'informations :

[Cliquez ici](#)

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN...

DANS LES MÉDIAS



COURRIER DE L'OUEST

Près d'Angers, ce Pôle enfance tant attendu a enfin été inauguré

[Lire l'article](#)

CHALLENGES

« Les ennemis de l'écologie sont entrés en force à l'Assemblée »

[Lire l'article](#)



OUEST FRANCE

20 ans de festival en photos près d'Angers

[Lire l'article](#)



LA TRIBUNE.FR

OPINION « La gauche de gouvernement doit s'unir maintenant », par Bernard Cazeneuve et François Rebsamen et 33 élus locaux

[Lire l'article](#)



Pour retrouver toutes mes interventions média du mois :

[Cliquez ici](#)

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN...

J'AI COSIGNÉ

Courrier à la Ministre de la Transition écologique

Pour pointer de manière transpartisane le double enjeu de la survie du réseau ENVIE et du respect des orientations de la Loi AGEC de 2020

[Courrier](#)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame la ministre,
Hélène Peltier-BONNET-CHÉFER
Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer et de la Pêche
Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

A Paris, le 18 juin 2025

Par ce courrier commun, nous dirigeons votre attention sur la situation du réseau ENVIE. Né de la volonté de 53 entreprises d'innovation et plus de 100 sites dédiés sur l'ensemble du territoire national, spécialistes dans la vente et la réparation d'appareils électroménagers, d'équipements médicaux, ainsi que dans la collecte, le tri et le recyclage de déchets issus d'équipements électriques et électroniques. À travers elle, c'est la question plus

Tribune collective sur La Gazette des Communes

[Tribune](#)

Pour retrouver toutes mes cosignatures :

[Cliquez ici](#)



**N'hésitez pas à consulter mon site internet pour rester continuellement informés.
Pour y accéder :**

[Cliquez ici !](#)

Rejoignez-moi sur les réseaux sociaux !



Permanence Parlementaire

10 rue Felix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire
02 41 17 26 02

stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Merci de votre attention et à bientôt !

Vie privée et mentions légales

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez ce message électronique de Stella Dupont, dont le siège est situé au 10 rue Felix Faure à Chalonnes-sur-Loire (49290), car vous êtes enregistré dans un fichier de prospection constitué et avez donné votre accord pour être contacté. Vos coordonnées seront utilisées pour vous informer tout au long du mandat législatif sauf opposition de votre part.

[Se désinscrire](#)



© 2023 Stella Dupont